



COMMUNIQUE INTERSYNDICAL DES ORGANISATIONS DE SALAIRES DE LA CONSTRUCTION :

APPEL COMMUN DE MOBILISATION, le 31 JANVIER 2023

Les mobilisations du 19 janvier ont été un succès fort et massif dans l'ensemble du territoire pour démontrer le rejet du report de l'Age légal à 64 ans.

Nos 5 Organisations Syndicales se sont réunies lundi 23 janvier afin de déterminer ensemble les prochaines actions pour combattre le projet de réforme injuste qui touche l'ensemble des catégories de salariés.

D'ores et déjà, elles appellent l'ensemble des salarié.e.s de nos secteurs à se mobiliser à nouveau le 31 janvier 2023 dans le cadre des mobilisations nationales interprofessionnelles.

Les Organisations Syndicales de la Construction réclament une meilleure reconnaissance et réparation de la pénibilité. Pour cela, elles revendiquent la **réintégration des 4 facteurs** exclus du C3P transformé en C2P en 2017 (les postures pénibles, les manutentions manuelles de charges, les vibrations mécaniques, l'exposition aux agents chimiques dangereux). Une majorité des salariés de nos secteurs sont exposés à ces facteurs responsables d'une usure prématurée des corps et responsables de l'écrasante majorité des maladies professionnelles sans pour autant conduire à des taux d'invalidité leur permettant de partir plus tôt.

L'aboutissement d'un tel projet conduirait à une dégradation des droits des salariés de nos secteurs. Le recul de l'âge légal de départ est la mesure la plus injuste car cela va frapper tout particulièrement celles et ceux qui ont commencé à travailler tôt, les plus précaires, dont l'espérance de vie est inférieure au reste de la population.

Nous pouvons facilement identifier dans nos branches professionnelles les métiers concernés par ces 4 facteurs de pénibilité et mettre un place un dispositif simple pour attribuer des points de pénibilités.

Les employeurs de nos secteurs doivent prendre leur responsabilité et abandonner leur approche dogmatique !

Sans la réintégration des 4 facteurs de pénibilité, il ne peut y avoir de justice sociale !

Nous appelons les salariés à signer massivement la pétition et les militants et les militantes de nos secteurs à organiser des intersyndicales dans les entreprises pour fixer ensemble les moyens d'action à mener pour poursuivre la contestation de ce projet de réforme des retraites injuste !

Pour la CFTD

Le Secrétaire Général
Rui PORTAL

Pour BATI MAT TP CFTC

Le Secrétaire Général
Caroline TYKOCZINSKY

Pour la CFCEGC

Le Président
Gérard DUEZ

Pour FO

Le Secrétaire Général
Franck SERRA

Pour la CGT

Le Secrétaire Général
Bruno BOTHUA